

4.

DÉVELOP-  
PEMENT  
DURABLE

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN PROJET DE SOCIÉTÉ DANS LES BANQUES

L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et des réseaux, la dématérialisation des documents, la réduction de l'impact des déplacements des collaborateurs et de l'empreinte carbone des moyens de paiement constituent, entre autres, la feuille de route d'un développement durable pour les entreprises bancaires. Ces objectifs fixés par l'entreprise, avec l'adhésion des collaborateurs, dessinent un véritable projet de société. À travers eux, l'établissement prouve que son intérêt propre ne se déploie que dans le respect de l'intérêt général.

## UNE GESTION ÉCO-RESPONSABLE DES BÂTIMENTS, RÉSEAUX ET RESSOURCES

En renforçant leurs ambitieux objectifs en matière de développement durable (jusqu'à 25% de réduction des émissions de gaz à effet de serre), les établissements bancaires donnent la mesure des gains possibles en matière de réduction de l'empreinte écologique, inscrivent leur développement dans le respect de l'environnement et poursuivent la révolution des pratiques.

Ces politiques volontaristes ont des effets à tous les niveaux de l'entreprise : bâtiments, réseaux informatiques, papier, déplacement des collaborateurs. Ces mesures sont recensées et évaluées chaque année dans les rapports d'activité des banques.

## La réduction de l'empreinte carbone des banques

La volonté de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) par les banques se concrétise via des programmes innovants, comme la mise en place d'une taxe carbone interne calculée selon l'empreinte carbone de l'établissement (d'un montant de 10€/tCO<sub>2</sub> pour **La Banque Postale** et **Société Générale**). Les fonds constitués permettent le financement d'initiatives internes de réduction de CO<sub>2</sub> ou le soutien à des projets environnementaux.

**BNP Paribas**, banque neutre en carbone grâce à la compensation des émissions de GES induites par les consommations d'énergie de ses bâtiments et les déplacements professionnels, poursuit la réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub>, en ligne avec son objectif de -25% en 2020 par rapport à 2012.

Le groupe **La Banque Postale** a atteint la neutralité carbone en 2018 sur l'ensemble de son périmètre opérationnel, incluant ses 17 filiales ainsi que les déplacements domiciles-travail de ses collaborateurs.

**Crédit Agricole** est actionnaire du fonds Livelihoods depuis 2011. Ce fonds permet de compenser les émissions carbone du Groupe tout en contribuant à améliorer les conditions de vie des populations locales. Depuis 2018, Crédit Agricole SA et ses filiales se sont engagés à compenser l'ensemble de leur empreinte carbone directe sur l'énergie et les transports. Crédit Agricole a ainsi réduit de 10% ses émissions de GES entre 2014 et 2018 grâce aux actions conduites sur la réduction de la consommation d'énergie et des transports professionnels.

Le groupe **Crédit Mutuel** est attentif à son impact environnemental direct : Crédit Mutuel Arkéa mesure régulièrement son empreinte carbone et Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'est engagé à réduire d'au moins 30% son empreinte carbone. Le Groupe a choisi de développer un mécanisme de compensation de l'empreinte carbone pour aller au-delà de ses obligations réglementaires. Le Groupe calcule un bilan de GES pour l'ensemble des entités et choisit volontairement de taxer leur consommation. La recette alimentera la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale dont l'objectif est d'accompagner le financement de projets climatiques. En parallèle, le Groupe investit dans un projet de certification ISO 50 001 pour identifier des pistes solides de réduction de son empreinte carbone.

**Société Générale** s'est fixé l'objectif de réduire de 25% les émissions de CO<sub>2</sub> par occupant sur la période 2014-2020. À fin 2018, la réduction est de 19%.



LES GROUPES BANCAIRES  
VISENT JUSQU'À

25%

DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS  
DE GAZ À EFFET DE SERRE  
PAR ENTITÉ ET PAR OCCUPANT.

## Des bâtiments et des réseaux qui visent l'excellence énergétique

Que ce soit en France ou à l'étranger, les banques font appel à des **critères stricts pour choisir un bâtiment** : desserte en transports en commun, certifications sur le plan environnemental, bilan énergétique. Elles effectuent systématiquement des audits énergétiques afin de détecter les bâtiments énergivores et engager les travaux d'amélioration qui s'imposent. Des outils de pilotage de performance sont progressivement appliqués à l'ensemble des locaux afin d'assurer un suivi et une amélioration continus.

Ces améliorations, entreprises pour réduire la consommation d'énergie, portent notamment sur :

- l'utilisation de 100% d'électricité d'origine renouvelable (**La Banque Postale**) ;
- l'installation de la domotique dans les agences (**Groupe BPCE**) ;
- l'utilisation d'équipements de géothermie urbains pour chauffer les bâtiments (**CIC**) ;
- l'utilisation de radiateurs numériques récupérateurs de la chaleur produite par les ordinateurs et les serveurs (**BNP Paribas**) ;
- le déploiement d'un outil de pilotage énergétique (GREEN pour **Société Générale**, SOBRE pour **La Banque Postale**) permettant de suivre en temps réel les consommations énergétiques d'un immeuble, et donc d'en maîtriser l'évolution et les coûts.

La quasi-totalité des immeubles centraux de la **Société Générale** en France est alimentée en énergie électrique d'origine renouvelable et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, 96% des sites du réseau France sont alimentés en électricité verte. Société Générale s'était fixé l'objectif d'augmenter la performance énergétique de ses bâtiments centraux de 20% entre 2014 et 2020. Cet objectif a déjà été atteint avec 21,8% d'augmentation de la performance énergétique.

Le label Haute Qualité Environnementale (HQE), appliqué à certains bâtiments neufs (**Société Générale, Groupe BPCE, Crédit Mutuel, Crédit Agricole, La Banque Postale...**), contribue également à économiser l'énergie. Les nouveaux immeubles de **Société Générale**, conçus selon les principes d'éthique environnementale et d'économie circulaire, sont certifiés et récompensés : le technopôle Les Dunes « Grand prix SIMI 2017 », Ampère E+ double certification WELL (Gold et Platinum) et Green Solution Awards en 2018...

**BNP Paribas Real Estate** et CA Immo (filiale de **Crédit Agricole**) sont, de leur côté, membres fondateurs de l'association de promotion du bâtiment bas carbone (BBCA).

**La consommation d'eau** est elle aussi rationalisée par la mise en place de détecteurs de présence, de la limitation des débits d'eau, de fontaines à eau reliées à l'eau du robinet plutôt qu'à des bonbonnes, de mousseurs sur robinet, de l'arrosage automatique...

**Le parc informatique** des banques (postes individuels, serveurs, data centers), qui représente une dépense d'électricité importante, fait lui aussi l'objet de politiques d'optimisation. À la **Société Générale**, plusieurs mesures ont été mises en œuvre : la conception numérique responsable, l'optimisation des data centers, le recours à la solution cloud et le développement plus large des solutions de mobilité (mise en place du télétravail et des solutions de réunions à distance). La banque s'est fixée pour objectif de réduire de 4% par an les consommations énergétiques de son parc informatique (soit une économie d'énergie de 6,2 GWh/an).

De manière très concrète, **Crédit Mutuel Alliance Fédérale** a mis en place un procédé qui permet d'éteindre automatiquement les ordinateurs présents dans l'ensemble du groupe durant la nuit et de programmer leur redémarrage le matin avant l'arrivée de l'utilisateur. Cela permet de générer une réduction de la consommation d'énergie de 5,7 GWh/an.

## Recyclage et dématérialisation généralisés des documents

La réduction significative de la consommation de papier, très présent dans les activités bancaires, fait partie des démarches environnementales engagées depuis plusieurs années par l'ensemble des établissements. À cet égard, le recyclage en cours dans la plupart des locaux bancaires (déploiement des dispositifs de tri, utilisation de papier recyclé ou éco-labellisé) permet une forte réduction de la consommation de papier. La dématérialisation des documents, toujours plus systématique et acceptée (notamment par les clients), et le déploiement des services de banque à distance (en ligne ou sur mobile) viennent également renforcer cette dynamique et induisent une révolution des pratiques dans les échanges de flux commerciaux.



### PAPIER RECYCLÉ OU ÉCO-LABELLISÉ, DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS, DÉVELOPPEMENT DE LA BANQUE À DISTANCE : DE MULTIPLES LEVIERS POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE PAPIER.

Au **Crédit Agricole**, 85% du papier bureautique proviennent de forêts gérées durablement.

Le groupe **BNP Paribas** vise une réduction de sa consommation de papier de 43% par collaborateur entre 2012 et 2020, et a déjà atteint 41% fin 2018. 62,5% du papier consommé est d'origine responsable.

**HSBC France** a diminué sa consommation de papier de 38% entre 2014 et 2018 grâce à la rationalisation des courriers clients, la mise en place d'une plate-forme de signature électronique, un système d'archivage numérique des documents et une dématérialisation des documents RH pour les collaborateurs de la banque. Enfin, 97% du papier utilisé par la banque est certifié Forest Stewardship Council (FSC) ou équivalent.

Au sein du **Crédit Mutuel**, plusieurs groupes régionaux ne publient des documents que sur papier recyclé ou labellisé, de même pour l'impression de chèquiers. Le Crédit Mutuel Arkéa a développé un crédit immobilier « zéro papier » afin d'ouvrir une piste significative de réduction de la consommation de papier en lien avec le cœur du métier.

Depuis 2011, l'intégralité du papier utilisé à **La Banque Postale** (relevés de compte, chèquiers, bureautique...) est issue de papier recyclé ou de forêts gérées durablement.

Au sein du **Groupe BPCE**, 86% de la consommation de papier de bureau sont recyclés et/ou labélisés. Chez Natixis, la baisse des consommations de papier est continue depuis plusieurs années (dont 24% en 2018) et l'entreprise a mis en place un complément de participation pour valoriser les économies de papier et d'énergies réalisées par ses collaborateurs.

### Des déplacements collaborateurs toujours plus verts

Afin de réduire l'utilisation systématique de l'automobile à forte empreinte écologique, les banques innovent afin d'inciter leurs collaborateurs à recourir aux **transports « propres »** (voiture électrique, vélo) ou moins polluants (transports en commun, covoiturage...) dans le cadre de leurs déplacements professionnels et de leurs trajets domicile-travail. Des plans de mobilité (PDM) ont été mis en place pour plusieurs d'entre elles. Dans le même objectif, des sites de covoiturage ont été mis en ligne et la promotion de l'usage du vélo est organisée.

Parmi d'autres exemples, appliqués au quotidien des collaborateurs, citons le service « auto partage », la mise à disposition de véhicules ou de vélos électriques pour les déplacements professionnels, ainsi qu'une politique « voyage » plus restrictive qui invite à se servir des transports en commun plutôt que d'un véhicule de fonction ou personnel, ou à privilégier l'usage du train à celui de l'avion.

Un recours plus fréquent au **télétravail** est mis en place, pour certains métiers, dans plusieurs banques (**La Banque Postale, BNP Paribas, Société Générale, Natixis (Groupe BPCE), Crédit Agricole...**) afin d'éviter les déplacements.

Chez **Natixis (Groupe BPCE)**, 50% des employés pratiquent le télétravail à fin 2018. Au **Crédit Agricole**, près de 15% des collaborateurs sont télétravailleurs fin 2018 et un programme de développement du télétravail est mis en place suite au plan de mobilité. À la **Société Générale**, 23 000 collaborateurs dans le monde font du télétravail en 2018.

**HSBC France** est signataire de la « Charte de lissage des heures de pointe de La Défense » avec Paris La Défense et la région Île-de-France et s'engage à contribuer à l'effort de décongestion des transports en commun en promouvant les dispositifs de travail et de mobilité innovants tels que le télétravail régulier, le télétravail occasionnel et les horaires personnalisés. Près de 12% des effectifs ont opté pour le télétravail régulier à fin 2018.

Les systèmes de **visioconférences**, y compris sur chaque poste de travail comme dans le groupe **Crédit Mutuel** ou à **La Banque Postale**, se généralisent afin d'éviter tout déplacement dans le cadre de réunions internes et de formation des collaborateurs (pour le Groupe Crédit Mutuel, cela a permis en 2018 d'économiser plus de 125 millions de kilomètres). Au sein du groupe **Société Générale**, la formation passe à l'heure du numérique avec les MOOCs « rapid learning, micro learning. »



**MISE EN PLACE DE PLANS DE MOBILITÉ (PDM), PROMOTION DES TRANSPORTS PROPRES, VISIO-CONFÉRENCES, RECOURS AU TÉLÉTRAVAIL : LES BANQUES ENCOURAGENT LEURS COLLABORATEURS À SE DÉPLACER « VERT ».**

## VERS DES MOYENS DE PAIEMENT « DÉCARBONÉS »

Développement de l'utilisation et des fonctionnalités de la carte, priorité donnée aux services digitaux et aux moyens de paiement électroniques : les banques ne cessent d'innover afin d'inventer les moyens d'échanges de demain, toujours plus respectueux de l'environnement. Ceux-ci présentent aussi d'autres avantages non négligeables pour le consommateur : ils permettent de gagner en temps, en efficacité et en sécurité.

### Carte, chèque, espèces : à chacun son bilan carbone

Comme l'a révélé une étude entreprise par la **Fédération bancaire française (FBF)** dès 2011, chaque moyen de paiement dispose de sa propre empreinte environnementale. La carte bancaire, mesurée à l'unité, a sans conteste l'impact le plus faible. À l'autre extrémité, les espèces sont les moyens qui « polluent » le plus (à l'unité et par leur nombre de transactions).

Ainsi, une transaction carte, qu'elle soit de proximité ou en vente à distance, présente un impact environnemental sept fois plus faible qu'un paiement en espèces.

- **Carte** : les impacts sont répartis entre la fabrication de la carte (dont les puces), la part des trajets effectués en voiture pour la mise à disposition des cartes, la production des tickets papier « client » et « commerçant » lors des opérations de paiement, l'utilisation du Terminal de Paiement Electronique et l'archivage des données (consommation électrique).
- **Chèque** : les impacts proviennent principalement de la production de papier et de la part des trajets effectués en voiture pour la récupération des chèquiers et le dépôt des chèques dans les agences.
- **Espèces** : les impacts proviennent principalement des étapes logistiques liées à la circulation des espèces (fabrication, livraison, ramassage, recyclage).

### Emission de gaz à effet de serre des différents moyens de paiement selon leur cycle de vie

PAIEMENT DE PROXIMITÉ	EMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR MOYEN DE PAIEMENT (EN GRAMMES EQ. CO <sub>2</sub> )	NOMBRE DE PAIEMENTS EN FRANCE (EN Mds DE TRANSACTIONS – CHIFFRES BCE 2018)	EMISSION GLOBALE DE GAZ À EFFET DE SERRE SUR UN AN (EN TONNES DE CO <sub>2</sub> )
<b>Carte bancaire</b> (paiement de proximité)	3	13,29	39 870
<b>Carte bancaire</b> (vente à distance)	4	1,91	7 640
<b>Chèque</b>	15	1,74	26 100
<b>Espèces</b>	22	22 (estimation FBF au 30/06/2019)	484 000

(source : Etude FBF, 2011 - Chiffres BCE, 2018)

### Priorité au digital...

Dans une optique d'efficacité, de praticité, de gain de temps et aussi de meilleur service aux clients, les banques ont généralisé les services digitaux et l'utilisation des moyens de paiement électroniques, moins générateurs de CO<sub>2</sub>. Cette dématérialisation des échanges, rendue possible par les nouvelles technologies, a une incidence significative sur la réduction de l'empreinte carbone à tous les niveaux.

La stratégie de la banque omnicanale qui utilise les dernières évolutions technologiques (accès web, tablettes, applications mobiles) et la signature électronique permettent de réduire à la fois les déplacements et la consommation de papier dans le cadre des relations banque-client :

- **24h/24, 7j/7**, le client peut consulter ses comptes en ligne, télécharger ses relevés, ses reportings, effectuer ses opérations (paiements, virements, transactions boursières, simulations...), économisant 15 à 25% sur sa consommation de papier ;
- **la signature électronique** (en agence ou à distance) lui permet de recevoir un contrat uniquement sous format numérique.

De manière générale, les banques promeuvent la dématérialisation en mettant à la disposition de leurs clients des emplacements digitaux sécurisés pour stocker les documents comme les relevés de comptes, les avis d'opération et ainsi réduire l'envoi des documents papier.

### ... et à la monétique

- **Le paiement mobile et le paiement carte sans contact** : l'utilisation de moyens de paiement modernes qui remplacent pour partie les paiements par chèque et espèces, contribue à réduire chaque année un peu plus les émissions de CO<sub>2</sub>. En 2018, plus de 2 Mds de transactions sans contact ont ainsi été effectuées et la baisse de l'utilisation du chèque par les Français se confirme.

- **La carte bancaire** : plusieurs initiatives contribuent à limiter les émissions de CO<sub>2</sub> liées à sa fabrication, à sa distribution et au traitement de ses déchets. La plupart des banques ont ainsi allongé leur durée de vie de deux à trois ans.

Le **Crédit Agricole** a mis en place un système de récupération traçable et de recyclage des anciennes cartes bancaires : les métaux précieux contenus dans une carte – argent, palladium, cuivre, or – sont purifiés et réutilisés dans la filière automobile et dans l'industrie électronique. En 2018, plus de 3 millions de cartes, soit 16,5 tonnes, ont été collectées. La banque a également mis en circulation des cartes fabriquées à base d'un nouveau matériau issu d'amidon de maïs dégradable et compostable (PLA - Acide Polylactique)



Le développement de l'économie verte constitue, avec le digital, le deuxième facteur de transformation des entreprises. Les 2/3 des collaborateurs du secteur bancaire verront leurs compétences impactées de façon significative par le Green Business. Les banques françaises ont déjà initié une démarche d'intégration du concept de développement durable et de « verdissement » de leurs métiers. C'est ce que révèle l'étude paritaire de l'Observatoire des métiers de la banque d'octobre 2018 consultable sur [observatoire-metiers-banque.fr](http://observatoire-metiers-banque.fr)